

# La banque ne disparaîtra pas

Le Comité de Bâle a envisagé cinq scénarii de coexistence entre les banques classiques et les FinTech. Le plus réaliste étant la coopération entre les deux.

Ces hypothèses ont été formulées dans une récente consultation sur l'impact des FinTech sur les banques et leur business model. Sarah Mellouet, économiste à la Fondation Idea, revient pour *Le Quotidien* sur ces projections.

De notre journaliste  
Aude Forestier

Récemment, le Comité de Bâle, l'instance qui est entre autres chargée de «renforcer» la solidité du système financier mondial, a rendu une consultation qui «vise à interroger l'ensemble des régulateurs sur l'impact qu'auraient les FinTech dans le domaine des services financiers sur le business model des banques», selon Sarah Mellouet, économiste de la Fondation Idea, auteure du billet «Tech, tech, tech, qui est là?» sur le blog du laboratoire d'idées.

Le Comité a envisagé cinq scénarii de coexistence entre les banques traditionnelles et les FinTech. Le premier étant une «victoire» des banques «classiques» grâce à leur connaissance du marché et leur adaptation aux technologies. Le second étant que les établissements financiers «sont remplacés par des néo-banques», des banques en ligne. «Selon le Comité de Bâle, ce scénario est peu crédible», commente Sarah Mellouet.

Le troisième est «une coopération



Photo : francois au seems

Sarah Mellouet ne voit pas la fin des banques pour tout de suite.

entre les acteurs traditionnels et les nouveaux acteurs de la finance». C'est ce que l'on constate aujourd'hui. Beaucoup d'établissements ont mis en place un service de mobile banking, permettant aux clients de consulter leurs comptes sur leurs smartphones ou leurs tablettes. Des banques en ligne sont rachetées par de grands acteurs, à l'image de Boursoiama Banque reprise par la Société générale.

Le quatrième scénario prévoit la «survie» des banques traditionnelles. Sauf qu'elles deviennent «la tuyauterie et les FinTech sont le

robinet», prévient l'économiste. En d'autres mots, elles jouent le rôle de prestataire de services. Enfin, le plan «le plus funeste», d'après Sarah Mellouet : la mort des banques. «Elles seraient remplacées par les nouvelles technologies», continue-t-elle. Il est «assez peu vraisemblable», car il y a un savoir-faire et un grand lien avec la clientèle actuelle. De toutes les hypothèses, la plus plausible étant la coopération entre les deux, car «elle est à l'œuvre sous nos yeux», soutient l'économiste de la Fondation Idea.

Les FinTech ne sont pas le seul élément amenant les banques à muer. La transformation digitale, l'évolution de la réglementation, qui s'est accentuée avec la crise financière de 2008, augmentant par la même occasion les coûts, et les taux d'intérêt bas, qui entraînent une baisse de la rémunération, chamboulent les établissements bancaires.

## ➤ Le régulateur a encore du pain sur la planche

Au Luxembourg, 139 FinTech ont été recensées par l'ABBL, 33 sont actives dans le domaine des paiements, 31 les ont dans les investissements et les fonds. Les acteurs du paiement et de l'investissement sont régulés par la CSSF, le gendarme de la place financière.

Une autre technologie a fait son apparition : les RegTech. «C'est l'utilisation des TIC pour accompagner la mise en conformité dans les banques», dit Sarah Mellouet. Le Royaume-Uni et les États-Unis représentent à eux deux plus de 50% du marché et le Grand-Duché seulement... 5%, à égalité avec l'Australie et Israël. Avec toutes ces évolutions, le rôle du régulateur ne va pas «décroître». «La conformité à la réglementation va occuper une part importante du travail des services de conformité dans les banques», estime Sarah Mellouet.